

COMPTE-RENDU

SEANCE DU 15 SEPTEMBRE 2020

17H

Excusés : Natacha Audebert, pouvoir à Christelle Varache ; Alain Lapeyre, pouvoir à Isabelle Terminet, Nathalie Prulho, Maxime Dauvel et Éric Rodriguez.

Transport scolaire

La communauté d'agglomération de Grand Cognac est compétente pour l'organisation des transports urbains sur son ressort territorial mais une partie de la compétence d'organisation des transports scolaires dévolue par la loi aux autorités organisatrices peut être confiée par ces dernières et par convention à des communes. La CLECT a décidé de déléguer la desserte des établissements scolaires du cycle élémentaire aux communes. La commune de Sigogne doit donc signer une convention avec Grand Cognac.

Le ramassage scolaire fonctionne pour les élèves de Sigogne et de Foussignac. Sigogne sera porteuse du contrat et recevra les subventions. En effet, Grand Cognac verse une subvention à 100% pour le trajet d'école à école, à 45% pour les kms effectués à vide et à 25% pour les arrêts à moins de 3 km d'une école.

Christelle Varache a préparé une plaquette de présentation de l'école à destination de la mairie de Foussignac.

Cimetière

Une procédure de reprise de concessions non entretenues se termine en novembre. Plusieurs personnes sont intéressées pour racheter les caveaux.

Nous allons avoir à faire des exhumations mais il n'est plus possible de stocker les restes dans des sacs plastiques dans l'ossuaire. Il faut envisager d'acquérir des boites en bois.

L'un des caveaux que l'on va reprendre pourrait être transformé en columbarium, l'actuel étant presque totalement occupé.

Plan d'aménagement les Brossettes

Le délai de mise en œuvre est en général de 3 ans. Il faut donc commencer à travailler sur le plan d'aménagement et choisir un bureau d'études.

La révision du PLU a été validée. La parcelle à construire a été réduite. Il faut montrer aux services de l'Etat que la commune a un projet (en plusieurs phases).

Achat terrain

A la Jarrie, un fossé d'eaux pluviales appartient actuellement à un particulier. La propriété va être vendue prochainement, il est indispensable que la commune achète ce fossé (1€ du m²). A noter qu'il est déjà entretenu par les agents communaux.

Questions diverses

- Lotissement le Piruit

Il reste à vendre les lots 1, 2 et 10. Le règlement impose la construction d'une maison à étage sur les lots 1 et 2. Cela n'intéresse pas les acheteurs potentiels.

Nous allons nous renseigner pour savoir s'il est possible de modifier le règlement pour autoriser les constructions de plain-pied sur ces 2 lots. Auquel cas, le prix de ces 2 lots sera revu à la hausse.

- Ancien Garage Doucet (situé rue des charrons)

Il est envisagé de créer un logement pour la location (3 chambres) en touchant le moins possible la structure et en faisant la majeure partie des travaux en régie. Guillaume Bonnevin est chargé de réaliser les plans.

Le bas du garage servirait pour les associations qui n'ont pas de locaux actuellement.

Nous pourrions alors envisager la vente du garage appartenant à la commune (impasse Mériguet), actuellement mis à disposition pour l'Association des Mécanique Sigognaises.

- Extension des horaires d'Adeline Ravet (Garderie du soir, accompagnement des plus petits au service de restauration scolaire et fonction à temps partiel en tant qu'Atsem , classe de GS-CP).

Depuis le déconfinement, Adeline Ravet, à son poste d'ATSEM, surveille la cantine; cela permet à Magali Godichon (Atsem) de faire sa pause sur ce temps sans que sa présence ne manque en classe. Cela représentera 28h complémentaires en 2021. Le conseil approuve.

Infos diverses

- Cabinet médical

L'informatique doit être livrée le 24 septembre. La fenêtre cassée a été remplacée. La porte de communication entre les 2 cabinets va être supprimée et remplacée par une cloison pour une meilleure insonorisation.

Des panneaux vont être posés provisoirement pour indiquer le parking communal.

- Repas des aînés

En raison de la crise sanitaire, le conseil municipal est contraint de reporter le repas des aînés initialement prévu le dimanche 29 novembre 2020 à une date ultérieure.

Nous reprogrammerons donc ce moment convivial pour nos aînés dès que la situation sanitaire nous le permettra.